



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 02-2015 - Séance du 16 février 2015 - Orale

Vol à l'Eglise de la Chiésaz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,


Dans la nuit du 11 au 12 janvier 2015, l'Eglise de la Chiésaz a été victime d'un vol avec effraction.

Les inconnus ont cassé la fenêtre côté sud-ouest à 3 mètre de hauteur, sont entrés et ont fracturé 6 portes ainsi que toutes les armoires y compris les dernières nouvelles. Tout leur contenu a été jeté au sol avec violence. Le coffre-fort situé au cœur de l'Eglise a été forcé avec de gros moyens et les objets en argent servant à la communion ont été volés.

Des mesures seront prises rapidement afin que ce bâtiment puisse bénéficier d'une meilleure protection contre les voleurs et autres vandales.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
A. Bovay



Le Secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 19 janvier 2015

M. Gérald Gygli, Municipal délégué

Copie au Bureau du Conseil communal